

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ATTAQUES DE LOUPS**

**Le Département aux côtés des agriculteurs**

27 avril 2022

---

**Alors que de nouvelles attaques de loup ont été constatées ces 10 derniers jours sur le secteur du Coiron et de l'Escrinet, ce mercredi 27 avril, Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche s'est rendu dans une exploitation agricole à Gourdon, répondant à l'invitation de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs de l'Ardèche. Cette visite de terrain, en présence du Préfet et de nombreux agriculteurs locaux, a été l'occasion de faire un point précis sur la situation, d'évoquer la réglementation concernant la gestion du loup et la protection des troupeaux ovins et bovins et de présenter les attentes des éleveurs face à cette menace, qui considèrent cette attaque supplémentaire comme l'attaque de trop.**

On le sait, depuis l'an dernier, le loup est présent sur le plateau du Coiron. Depuis lors, les éleveurs ardéchois subissent toujours plus d'attaques de loups sur leurs troupeaux et ces 10 derniers jours, de nouvelles attaques ont été constatées. Comme d'autres départements voisins (Drôme, Hautes-Alpes), l'Ardèche est donc maintenant gravement touchée, il est indispensable de trouver une solution pour s'en protéger.

Au-delà de la lassitude qui pèse sur les éleveurs, aujourd'hui c'est toute la profession qui présente une détresse morale et psychologique. Il y a une impérieuse nécessité à venir en aide à ceux qui ont choisi d'être éleveur, par passion et amour de la nature.

*« La question est de savoir si on veut des agriculteurs. Leur survie est en jeu, on a besoin d'eux. Ils subissent déjà des aléas climatiques. Nos aînés se sont battus pour faire partir le loup, malheureusement sa présence est une contrainte terrible pour nos éleveurs »* constate Olivier Amrane, président du Département.

Des solutions semblent exister mais qui ne peuvent pas s'appliquer localement.

Les éleveurs l'ont rappelé : la solution qui vise à se doter de Patous ne répond pas au problème, et ce, d'autant plus, qu'il est nécessaire d'avoir 5 Patous pour 600 bêtes ! Il leur est demandé de clôturer mais la topographie des terres ardéchoises rend la tâche souvent impossible.

Il en est de même pour l'instauration de gardien de troupeau, le loup ne s'arrête pas la nuit et c'est impossible sur le long terme.

La solution avancée par les éleveurs est d'augmenter le quota de tirs des lieutenants louveterie, qui sont accompagnés financement pour leur fonction par le Conseil départemental de l'Ardèche et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A l'issue de cette visite de terrain, le président Olivier Amrane a conclu en affirmant : *« Nous aimons nos agriculteurs, ils sont essentiels pour notre alimentation et d'autant plus en Ardèche. Il faut donc lutter concrètement contre la présence du loup sur notre département. Il faut aider nos agriculteurs et les protéger ».*

## Des partenariats pour combattre le loup en Ardèche

Les règles de protection du loup sont appliquées de manière trop stricte, sans adaptation locale et sans prise en compte de la spécificité de notre élevage, de petite taille, familial et attaché au pastoralisme. La ruralité n'est toujours pas entendue.

La présence du loup pose désormais la question de la sécurité alimentaire. Quand le pastoralisme (pour lequel la Région investit chaque année 2,4M€) disparaît de nos territoires, c'est notre agriculture et les circuits-courts qui en prennent un coup.

Le Département de l'Ardèche est un partenaire incontournable de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Le Département a le devoir d'apporter des réponses rapides et efficaces, en complément de l'action de l'Etat qui est le 1er concerné (Plan loup, autorisation des tirs de défense...). De manière concrète, dès la fin du mois de septembre 2021, lors des événements sur le Coiron, le Département a acheté 5 « pièges photographiques » qui permettent d'identifier le loup.

Le Département de l'Ardèche doit porter la voix de la ruralité et de ces éleveurs en détresse. C'est pourquoi il a annoncé en octobre dernier un Plan de soutien dans la lutte contre les prédateurs au groupement départemental des lieutenants de louveterie. En complément de l'action de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (qui consacre 300k€ sur plusieurs volets : soutien juridique, matériels, expérimentations de repérage et d'effarouchement par drone...), le Département a proposé un accompagnement financier dans l'achat d'équipements performants (ex : jumelles avec vision thermique). Il s'agit d'agir le plus efficacement possible dans la lutte contre la prédation, en mobilisant les collectivités locales et tous les acteurs.